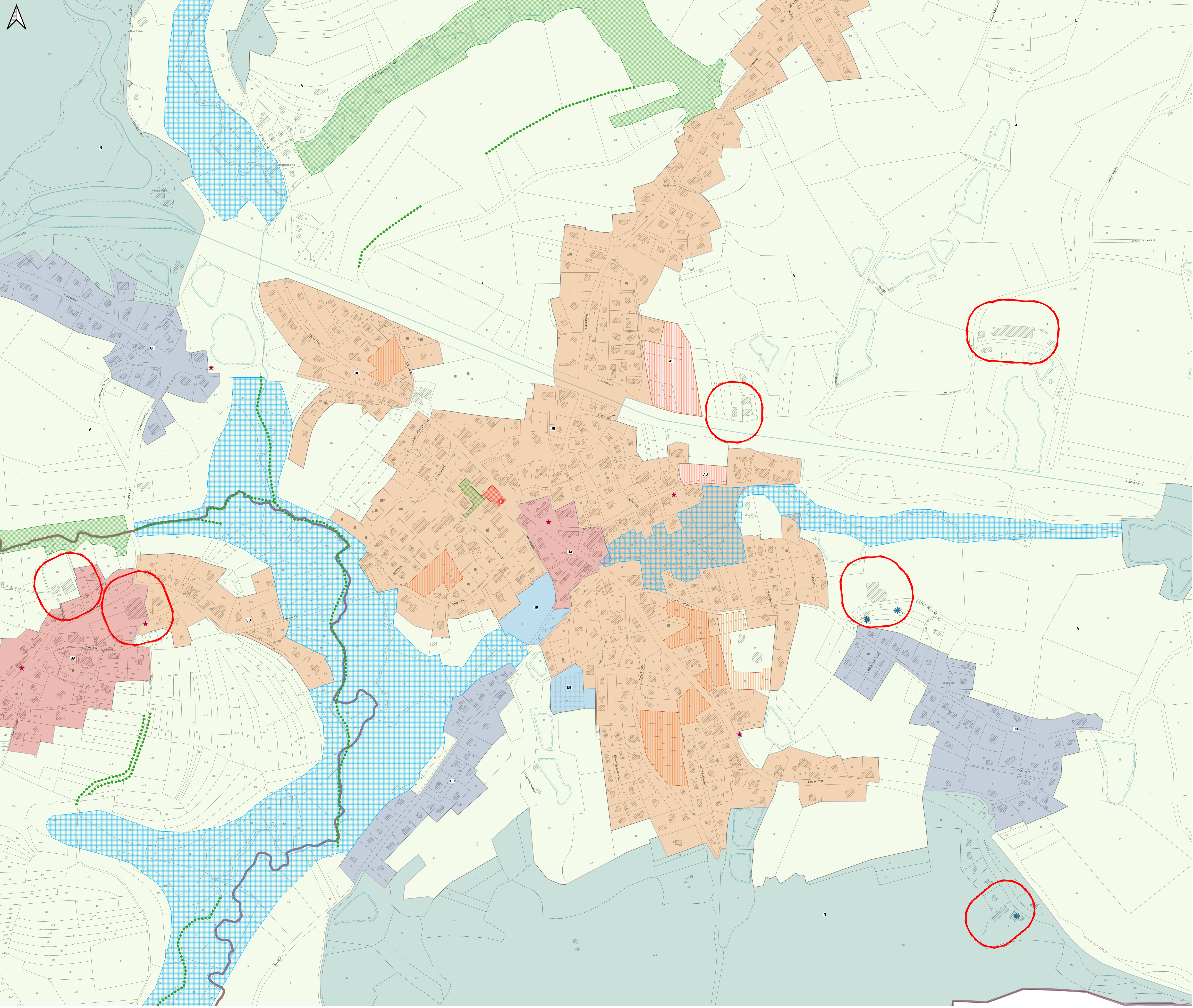
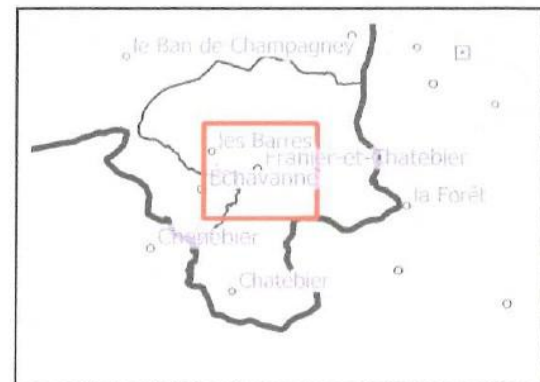
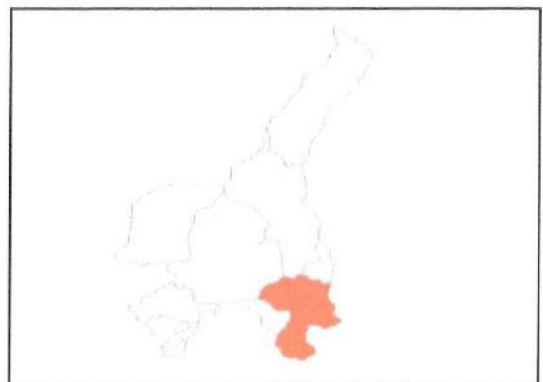




Communauté de Communes Rahin et Chérumont
Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
Règlement graphique

Vue détaillée à l'échelle 1 : 2 500
Frahier-et-Chatebier
Zoom centre-bourg



Vu pour être annexé à la délibération du 17/12/2025



Légende

Zonage

- UA - Zone urbaine mixte de centre-bourg
- UB - Zone urbaine périphérique
- UBO - Zone urbaine périphérique (secteurs d'habitat ouvrier patrimonial)
- UY - Zone urbaine à vocation d'activités économiques
- UH - Zone urbaine des hameaux
- UE - Zone urbaine à vocation d'équipements
- AU - Zone à urbaniser
- ALY - Zone à urbaniser à vocation économique
- N - Zone naturelle
- NL - Zone naturelle à vocation de loisirs
- Nc - Zone naturelle de la colline de la Chapelle Notre-Dame du Haut
- Npv - Zone naturelle dédiée à des projets photovoltaïques
- A - Zone agricole

Prescriptions particulières

- ★ Éléments de patrimoine bâti à préserver (L. 151-19)
- ✳ Constructions éligibles à un changement de destination en zone agricole ou naturelle (L. 151-13-17)
- ✳ Point de vue à préserver (L. 151-19)
- Haies et alignements d'arbres à préserver (L151-23)
- Emplacements réservés (L151-41)
- SECTEUR de taille et de capacité d'accueil limitée (STECAL) (L151-13)
- Emplacements réservés (L151-41)
- Éléments de paysage et continuités écologiques à protéger (L151-23)
- Secteurs faisant l'objet d'OAP sectorielle (R151-6)
- Secteurs protégés en raison du risque inondation (R151-34)
- Protection des rives des plans d'eau en loi Montagne (L122-14)
- Etang exclus du champ d'application de la Loi Montagne en raison de leur faible importance (L122-12)
- Etang dont les rives naturelles sont protégées (L122-12)

Habillage de la carte utile à la compréhension

- Constructions existantes non cadastrées
- ▭ Périmètres de rétroprojet autour de constructions agricoles
- ✳ Cimetière
- Cours d'eau principaux
- Plans d'eau principaux (supérieurs à 1000 m²)
- ▭ Limites communales

Liste des emplacements réservés au titre de l'article L151-41 du code de l'urbanisme

N°	Nature de l'opération	Bénéficiaire de la réservation
1	Extension commerciale	Commune de Champagny
2	Création d'une voie (largeur 6 mètres)	Commune de Champagny
3	Mise en conformité du centre-bourg par une opération mixte commerce - logement	Commune de Champagny
4	Création d'une voie piétonne entre l'école et la D212	Commune de Champagny
5	Création d'une voie d'accès	Commune de Frahier-et-Chatebier
6	Agencement du parking	Commune de Frahier-et-Chatebier
7	Construction de logements sociaux	Commune de Frahier-et-Chatebier
8	Construction d'un quartier mixte (CAF + Ecoquartier +)	Commune de Frahier-et-Chatebier
9	Préservation de terres en vue d'un aménagement d'ensemble associant activités commerciales et logements	Commune de Frahier-et-Chatebier
10	Préservation d'un terrain en vue de maintenir des accès vers les parcelles agricoles	Commune de Frahier-et-Chatebier
11	Transfert d'une voie privée en voie publique afin d'assurer sa gestion et son entretien	Commune de Frahier-et-Chatebier
12	Création d'un chemin permettant d'assurer l'entretien du ruisseau	Commune de Frahier-et-Chatebier
13	Création d'une voie verte intercommunale	Communauté de Communes Rahin et Chérumont
14	Aménagement du sentier	Commune de Champagny